

Pétition pour un minimum vital social



Les personnes soussignées demandent au Grand Conseil de renoncer à la réduction de l'aide sociale de 10% et de garantir un minimum vital social.

Le Grand Conseil a décidé en septembre 2013 de réduire de 10% l'aide, déjà calculée au plus juste, pour couvrir l'entretien des personnes touchées par la pauvreté (motion Studer). Cette réduction aurait pour conséquence que les bénéficiaires de l'aide sociale ne pourraient plus assurer leurs besoins fondamentaux. Les enfants et les jeunes seraient en grande partie touchés puisqu'ils représentent 1/3 des bénéficiaires de l'aide sociale. Une réduction de l'aide sociale compromet l'intégration sociale et professionnelle sur le long terme et ne permet pas de mener une vie conforme à la dignité humaine.

De nos jours, la pauvreté peut toucher (presque) tout un chacun. Pour les personnes concernées, l'aide sociale représente le dernier filet. L'aide sociale doit avoir pour but d'assurer le minimum vital social. L'aide sociale est remboursable et n'est octroyée que s'il est avéré qu'il n'existe aucune autre possibilité d'assurer sa subsistance.

Pour l'année 2012, 7,7% de tous les enfants (0-18 ans), 25,3% de toutes les familles monoparentales et 4,2% de tous les ménages du canton de Berne étaient tributaires de l'aide sociale à court ou long terme parce qu'ils ne disposaient pas d'argent ou que leur revenu était insuffisant (OFS Suisse, Statistique de l'aide sociale, Canton de Berne 2012).

Un minimum vital social est nécessaire afin d'éviter l'exclusion sociale des enfants et des adultes pauvres. L'exclusion sociale rend la sortie de la pauvreté extrêmement difficile. Une aide sociale favorisant l'intégration permet d'éviter des frais dans le futur et renforce la cohésion sociale.

Nom/ Prénom	Adresse, N° postal, Commune	Signature

Cette pétition est soutenue par :

AvenirSocial section Berne, Les Verts du canton de Berne, Komitee der Arbeitslosen und Armutsbetroffenen, Kriso-Bern - Forum für kritische Soziale Arbeit, OSEO Berne, PS canton de Berne, SSP Région Berne.

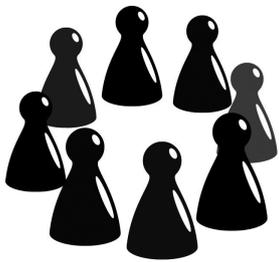
Caritas Berne, Juristes démocrates Berne, Gruppe für Menschenwürde in der Sozialhilfe GMS Berne, GPB/DA, Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM), Liste 13 gegen Armut und Ausgrenzung, Organisation faïtière des institutions sociales O I S. Bienne et région., Pro Senectute Kanton Bern, Unabhängige Fachstelle für Sozialhilferecht ainsi que d'autres organisations.

Toute personne, indépendamment de son âge, son droit de vote et sa nationalité peut signer cette pétition.

Merci de nous renvoyer le formulaire (même incomplet), le plus vite possible, au plus tard le **23 mai 2014** à l'adresse suivante: Petition für ein soziales Existenzminimum, Case postale 6950, 3001 Berne

Vos dons sont les bienvenus sur le compte suivant: CCP 61-778773-6, un grand merci!

www.soziales-existenzminimum.ch



Pétition pour un minimum vital social

www.soiales-existenzminimum.ch



Qu'entendons-nous par minimum vital social?

«En vertu de la Constitution et des lois, l'aide sociale doit assurer une vie digne dans un cadre modeste. Le minimum vital social facilite la participation à la vie de la société puisque le forfait pour l'entretien comprend également des dépenses modestes pour l'entretien de contacts sociaux et que, le cas échéant, il est possible d'octroyer des prestations circonstancielles supplémentaires. Contrairement au minimum vital social, le minimum vital absolu comprend uniquement les biens absolument vitaux à l'existence sans tenir compte de l'intégration sociale qui permet d'éviter l'exclusion sociale.» (Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS: questions fréquentes au sujet de l'aide sociale, 2013).

Pourquoi faut-il un minimum vital social?

- Il est une condition pour une vie conforme à la **dignité humaine**.
- Il est une condition pour l'entretien des **contacts sociaux**.
- L'exclusion sociale rend une **sortie de la pauvreté** plus difficile.
- Il renforce la **responsabilité personnelle**, l'**autonomie**, la **santé** et les **chances de travail**.
- Il est un facteur de **stabilité** et de **cohésion sociale**.
- Il évite aux **enfants** des familles vivant dans la pauvreté de tomber dans le **piège de la pauvreté**.
- De nombreux enfants et adultes sont tributaires de l'aide sociale sur le **long terme** car leur revenu ne peut être augmenté (suffisamment) par leurs propres moyens.

Comment le minimum vital social est-il défini dans les normes CSIAS?

Le calcul du forfait pour l'entretien se base sur le **coût réel de certains biens nécessaires à l'entretien**. Le calcul de l'entretien s'appuie sur les habitudes de consommation des 10% de la population aux revenus les plus faibles (Enquête de l'Office fédéral de la statistique). La décision et l'approbation des normes incombent au Comité de la CSIAS qui regroupe l'ensemble des cantons, différentes villes et communes ainsi que des organisations privées. Voir aussi: CSIAS, questions fréquentes au sujet de l'aide sociale, 2013.

Pourquoi des personnes ont-elles besoin de l'aide sociale? Principaux risques de pauvreté:

- Des salaires trop bas ne permettant pas d'assurer la subsistance (working poor): 1/3 des bénéficiaires de l'aide sociale ont un emploi.
- L'éducation des **enfants** (25% de familles monoparentales et de familles avec plus de 3 enfants).
- Pas de **formation professionnelle (reconnue)**: 50% des adultes qui dépendent de l'aide sociale.
- Qualifications professionnelles dépassées (**évolution du marché du travail**) & perte d'emploi & **âgé de plus de 50 ans**.
- Pas (plus) de prestations de l'assurance-invalidité (AI) malgré une **maladie chronique**.

Être pauvre signifie aussi avoir moins de chances pour sortir de la pauvreté de manière durable. Néanmoins, 40% des personnes nouvellement touchées par la pauvreté réussissent à s'en sortir dans un délai d'une année.

La pauvreté conduit rapidement à l'exclusion sociale qui induit de graves conséquences. Environ la moitié des personnes avec des salaires insuffisants **ne dépose pas, ou tardivement, de demande d'aide sociale** souvent par peur de l'exclusion sociale.

Un luxe pour les enfants et les adultes pauvres – et pour vous?

Une paire de chaussures neuves? Rendre visite à sa sœur dans un autre canton? Un ordinateur chez soi? Disposer d'un accès internet? Une excursion d'une journée dans les montagnes? Une journée de ski une fois dans l'hiver? Avoir un animal domestique? Prendre un cours de danse? Fumer des cigarettes? Accepter l'invitation à l'anniversaire de la copine de sa fille et acheter un cadeau? Inviter des gens chez soi une fois par mois et leur préparer un bon repas? Prendre un café au bistrot de temps en temps avec des ami-e-s?